



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY AUX CÔTÉS DU GROUPE PAREF DANS SES PROJETS DE RESTRUCTURATION ET DE LOCATION



Immobilier et Construction | 22/03/22 | Guillaume Aubatier Malvina Dahan

Le cabinet August Debouzy a conseillé le Groupe PAREF, dans une opération de prélocation de la totalité de l'immeuble « The Go » situé à Levallois-Perret, six mois avant la fin du projet de restructuration de l'actif prévue en septembre 2022.

Grâce à la signature d'un bail en état futur d'achèvement long terme de 9 ans avec une multinationale européenne majeure, le Groupe PAREF, spécialiste de l'investissement dans l'immobilier d'entreprises en région parisienne et de gestion de compte pour tiers, conforte encore davantage ses activités dans la capitale.

Idéalement localisé à proximité de la ville de Paris, l'immeuble, acquis par PAREF en 2014, bénéficie d'une excellente connexion avec les transports en commun. Les travaux de restructuration ont été lancés en 2019 et ont été supervisés par PAREF Investment Management, la filiale de gestion d'actifs du Groupe PAREF. À sa livraison, l'ensemble développera plus de 6000 m² de bureaux, auxquels s'ajouteront des jardins et un rooftop. Répondant aux meilleurs standards environnementaux, l'actif sera labellisé HQE et Breeam.

Lors de cette opération, le Groupe PAREF était conseillé par August Debouzy sur les aspects juridiques avec une équipe composée de Guillaume Aubatier (Associé) et Malvina Dahan (Avocate).

Le Groupe était également accompagné par BNP Paribas Real Estate dans le cadre d'un mandat exclusif de commercialisation.
